

CODE DE DIFFICULTÉ	DÉFINITION
36 ¹	Déficiência motrice grave

EXEMPLES DE MANIFESTATIONS GÉNÉRALEMENT OBSERVÉES DANS LE MILIEU SCOLAIRE	ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE ²	SERVICE MINIMALEMENT OFFERT (L'intégration à la classe régulière ou à l'école du quartier constitue le premier choix à envisager pour les élèves qui ont des besoins particuliers.) ³
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté à écrire, à dessiner, à manipuler des instruments de mesure, etc. ▪ Difficulté d'apprentissage causée par un trouble cognitif résultant de lésions cérébrales. ▪ Difficulté à se déplacer dans l'école, à s'habiller, à manger, à aller aux toilettes, etc. 	<p>Évaluation réalisée par un médecin généraliste ou spécialiste.</p> <p>L'évaluation du fonctionnement neuromoteur indique la présence d'un ou de plusieurs dommages d'origine nerveuse, musculaire ou ostéoarticulaire affectant les mouvements.</p>	<p>En classe régulière :</p> <p>L'élève doit bénéficier d'une aide continue, c'est-à-dire plusieurs heures par jour. De plus, un membre du personnel doit être disponible en tout temps dans l'école pour intervenir lors de situations imprévues.</p> <p><i>Si les services d'appui et les adaptations en classe régulière, prévus au plan d'intervention, ne permettent pas à l'élève de progresser, l'analyse de ses besoins en équipe multidisciplinaire pourrait nécessiter un classement particulier.</i></p> <p>En classe spécialisée:</p> <p>Vous trouverez à l'adresse suivante http://blogues.csaffluents.qc.ca/trousseehdaa/ (onglet <i>Services aux élèves</i>) de l'information sur les classes spécialisées du primaire et du secondaire.</p>

¹ Sources : 1) L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté ou d'apprentissage (EHDA). MELS. 2007.

² Le cadre de référence pour l'identification, la référence et le classement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) du primaire et du secondaire. CSA. 2013.

² Guide pratique pour les parents EHDA. CS Marguerite Bourgeoys. 2010. Annexe 1.

³ Les difficultés d'apprentissage à l'école. Cadre de référence pour guider l'intervention. MELS. 2003.